

Procès-verbal du conseil d'école de l'école La Soldanelle

Présents :

Enseignantes : Claire Boisguérin, Claire Nieszporek, Angélique Annereau, Anne-Marie Coffy et Karine Salaün.

Mairie : Laurence Bosseins (responsable vie scolaire) et Wiebke Silve (déléguée aux affaires scolaires).

Représentants parents d'élèves : Marie Becker, Martin Latil et Quentin Cosentino.

ATSEM invitée: Sandrine Bertrand.

Excusés : Emmanuelle Cocusse (IEN), Irène Laurent et Gilbert Boyer (DDEN).

Préambule :

Tour de table.

Résultats des élections : 8 parents d'élèves élus donc 3 parents remplaçants. Bonne participation mais 33 bulletins nuls ! (Ratures, nom entouré...).

1) Bilan de la rentrée scolaire.

Les travaux réalisés dans l'été :

L'équipe remercie la mairie d'Embrun et les Services techniques car tous les travaux ont été réalisés et avec de l'anticipation et de la minutie ! (Travaux de peinture, cour de récréation, réfection de la salle des ATSEM, installation Internet à l'étage de l'école, remplacement du cerisier mort...). Les classes sont en bon état et agréables, l'attention régulière portée à l'entretien est visible.

L'organisation de la rentrée :

Mme Emmanuelle Cocusse est nouvellement nommée IEN de la circonscription Gap-Embrun.

Rased : au complet (3 personnes). Ses missions sont portées sur le cycle 1 (maternelle) et portent sur la prévention essentiellement afin que les élèves puissent poursuivre plus sereinement leur scolarité. Toutes les difficultés ne relèvent pas d'une prise en charge RASED et certaines demandent une aide extérieure.

Médecine scolaire : un médecin en temps plein sur le secteur et un médecin de PMI.

Ecole : 6 enseignantes (Karine S et Claire B : 100 %, Claire N : 63 %, Anne-Marie C: 89 %, Angélique A: 50 %, Irène L: 50 %) , 4 ATSEM à temps complet, du personnel de cantine vient en renfort le midi.

Marie-Martine Pétriska, ATSEM à la retraite a signé un contrat avec la commune et encadre le périscolaire du matin (7h40-8h20) et du midi (13h15-13h50).

L'équipe des ATSEM est soutenue par une équipe d'entretien pour les communs et la salle de motricité.

Les effectifs élèves : 87 répartis dans 4 classes dont 3 classes à double niveaux (30 PS, 26 MS et 31 GS)

PS : 22 élèves.

PS/MS : 20 élèves (1 radiation fin septembre).

MS/GS 1 : 23 élèves (1 arrivée ce jour).

MS/GS2 : 22 élèves.

Actuellement, 5 élèves en situation de handicap et 4 AESH. 2 élèves en attente de notification MDPH.

Le suivi des élèves et la communication avec les parents pour l'année 2023-2024:

Les réunions de rentrée ont eu lieu en septembre. Un bon taux de présence des familles excepté pour la classe de MS/GS2 (Angélique Annereau et Irène Laurent).

Pour le suivi de la scolarité avec la remise du classeur, les parents seront reçus individuellement selon des plannings proposés par les enseignantes : une fois en fin d'année pour les familles d'élèves de petite section et deux fois dans l'année pour les familles d'élèves de moyenne et grande section (janvier et juin).

A noter : les enseignantes de maternelle se réunissent avec les enseignantes d'élémentaire pour le suivi des élèves, la liaison GS/CP et l'analyse des résultats aux évaluations nationales. Mme Dumazert souligne que les résultats à l'entrée au CP sont bons, voir très bons, mais surtout, elle fait le retour à l'équipe maternelle que les enfants qui arrivent ont une attitude d'élève, et c'est le plus important.

Le travail engagé sur le vivre ensemble et la posture d'élève doit donc se poursuivre.

2) Vote du règlement intérieur.

Envoi et lecture de l'actuel règlement intérieur en amont.

Le règlement intérieur est soumis au vote. Il sera affiché sur le panneau extérieur, mis à disposition des parents d'élèves de petite section en version papier et un mot sera collé aux parents dans les cahiers.

OUI	NON
8	0

2) Coopérative scolaire.

Bilan de l'année 2022-2023 : Entrée : 8763,54 euros Sortie : 6439,19 euros soit + 2324,35 euros A ce jour, le compte de l'école s'élève à 11 763,09 euros.

L'école a reçu un versement de l'APE la Cézanelle de : 1325 euros

L'équipe enseignante remercie l'APE et informe qu'une partie de cette somme a servi à racheter 20 matelas de repos pour les MS/GS (1100 euros). Le reste de cette somme servira à couvrir le transport d'une sortie « Ecole » en fin d'année. L'école a reçu les dons des familles et ceux-ci s'élèvent à 1890 euros dont 1200 euros directement reversés aux coopératives de classe.

Les dépenses depuis septembre sont :

- la cotisation OCCE (300 euros).
- le conte d'Anne Lopez pour les quatre classes : 550 euros.
- sortie plan d'eau Ecole: 196 euros (transport) + intervention Guillaume Lavaur 100 euros.
- les abonnements Ecole des loisirs pour les 4 classes : 78 euros.

Les dépenses prévisionnelles sont :

- dispositif « Ecole et cinéma » : 3 films dans l'année à raison de 2,50 ou 3,50 euros par élève soit 760 euros pour l'année pour toute l'école.
- le spectacle de Noël le lundi 5 décembre : 7,50 euros par élève.
- la représentation au théâtre La Passerelle pour MS/GS1 au mois de mars : environ 5 euros plus le transport.
- le transport pour 2 sorties « Ecole ».
- Sortie Château de Picomtal : 120 euros de transport+ 215 euros de visite guidée.

La première sortie « Ecole » pour travailler la coopération et le Vivre Ensemble à l'école, en lien avec le « Savoir rouler » :

Les parents ont fait de très bons retours ! L'équipe enseignante les remercie pour avoir répondu si nombreux (une vingtaine) et s'être investis auprès des élèves. L'objectif principal était de prendre plaisir à l'école en partageant des activités ensemble et cet objectif a été atteint. Certains élèves de grande section ont même aidé les plus petits. L'atelier « empreintes » est à revoir car trop complexe en terme de matériel. Les ateliers liés au Savoir rouler peuvent être rallongés de 5 min.

Martine Fourrat et Guillaume Lavour ont proposé une intervention de qualité et tout à fait adaptée aux élèves des trois niveaux.

Les activités physiques :

- Le « Savoir Rouler A Vélo (SRAV) » est un programme national proposé aux élèves du CP au CM2 mais la commune d'Embrun a été précurseur dans ce programme et a lancé l'année dernière l'activité pour les élèves de maternelle (MS et GS).

Le bilan est très positif en terme de progression des apprentissages. Les séances préparées par le prestataire « Roule pas perso » étaient construites, les élèves ont progressé et ont beaucoup apprécié les séances. Beaucoup de parents amènent les vélos et la mairie a acheté cette année 2 nouveaux vélos 14 pouces. Sans cette coopération, le projet ne peut pas fonctionner. Un livret pédagogique a été prévu du CP au CM2 et un feuillet pour les maternelles doit être conçu pour être glissé dans le livret.

- Le stade : en période 1 et 5 pour les MS/GS 1 et 2.

- Le dojo : en période 2 pour les MS/GS 1 et 2.

Un parent d'élève souhaite savoir pourquoi les PS ne se rendent pas au DOJO. La directrice répond que les « contraintes » liées au jeune âge des élèves de PS sont trop importantes : lenteur de déplacement et pas de wc enfants sur place. L'intérêt est donc moindre. Mme Annereau précise que la programmation d'école est faite aussi pour que chaque niveau puisse profiter des installations (en PS : grimpe à la poudrière, en MS et GS : stade et dojo)

Convention avec l'association « Lire et faire lire » :

« Lire et faire lire » est une association de retraités qui animent des lectures aux enfants (classes/bibliothèques, centre de loisirs...). L'association intervient à la bibliothèque et/ou en classe selon un planning établi à l'année, toujours le mardi matin. Ce partenariat permet d'appréhender la lecture avec le plaisir comme seul objectif et sensibilise les enfants à l'importance du lien intergénérationnel.

Le dispositif « Ecole et cinéma » :

Des séances de 40 min maximum et des films choisis pour leur qualité artistique.

- lundi 21 novembre : « Petites Zescapades ».

- mardi 10 janvier : « A la découverte du monde ».

- vendredi 26 mai : « La chasse à l'ours ».

Le partenariat avec l'association « Chemins Pluriels et collectif Icare » :

Ce partenariat a pour objectif de sensibiliser les enfants à la différence à partir d'albums et d'activités autour des histoires lues. Les interventions auront lieu en période 4 ou 5 mais les enseignantes commencent à travailler sur ce thème et faire découvrir les albums dans leur classe. Les intervenantes sont

4) Bilan de l'exercice incendie.

L'exercice incendie le vendredi 29 septembre à 10h16 :

Le temps pour évacuer toutes les personnes : 1'10 ". Les enseignantes étaient prévenues. 1 classe en récréation, 1 classe en salle de motricité. L'alerte est entendue par tous. Pour le prochain exercice, personne ne sera prévenu. La zone de rassemblement éloignée de l'école si besoin : place Saint Marcellin.

L'exercice alerte intrusion était prévue mais a été annulée avant les vacances d'automne suite aux événements dramatiques . Elle est reprogrammée pour le vendredi 17 novembre :

L'école dispose du système Mykeeper: une alerte entendue et une diffusion d'informations par le biais de téléphones portables. Mme Silve explique le dispositif aux nouveaux parents élus.

Les compte-rendus d'exercices seront diffusés.

5) Le protocole harcèlement.

PHARE = Programme de lutte contre le harcèlement à l'école. Phare est un moyen de créer une communauté protectrice qui participe à l'amélioration du climat scolaire, s'appuyant sur les personnels, des élèves ambassadeurs et les parents d'élèves.

L'équipe rappelle qu'elle est vigilante mais qu'elle n'a jamais connu à ce jour de harcèlement entre enfants d'âge maternelle. Le Vivre Ensemble est vécu tous les jours par de multiples situations mais il est essentiel que les parents sachent qu'ils peuvent à tout moment communiquer auprès de l'équipe à ce sujet.

Mais qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

« Le harcèlement est une violence répétée, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades et ayant pour objet (ou pour effet) une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale ».
(Eduscol).

Journée de lutte contre le harcèlement : jeudi 9 novembre.

Les mots des membres du conseil d'école vont dans le même sens : le sujet est d'actualité, d'importance, mais en maternelle, mieux vaut commencer par continuer et amplifier les actions et les projets qui amènent les enfants à avoir de l'empathie et à mettre des mots sur les ressentis.

6) Le bilan des actions/projets menés en période 1 et les projets en période 2.

Le plan Maths : l'équipe enseignante sera en formation mathématique toute l'année pour poursuivre le travail entamé l'année dernière et mettre en place la programmation d'école dans ce domaine.

Bilan du travail autour des robots pour le niveau de GS (les deux classes) dont l'objectif est d'apprendre à programmer : très positif, les enfants sont captés. Les parents élus s'interrogent sur l'activité qui est explicitée. Mme Boisguérin précise qu'il ne s'agit pas de numérique mais de robotique (des souris qui se déplacent pour manger un fromage). Les enfants coopèrent par groupe de 4 et programment un trajet. Les compétences travaillées sont : le repérage sur quadrillage, l'anticipation de déplacement, le codage et l'analyse de l'erreur.

des enseignantes retraitées. Le film « En attendant la neige » est proposé le 28 novembre. Un recueil de 5 mini films qui montrera aux plus petits, au travers des parcours d'animaux l'intérêt des liens familiaux. Il leur apprendra aussi à ne pas avoir peur du monde extérieur, tout en les incitant à une certaine forme de curiosité.

A noter : c'est dans le cadre de La semaine de la solidarité que le film proposé le 28 novembre. Sur la commune d'Embrun, il y aura cette semaine là de nombreuses animations sur la solidarité, l'immigration...

Début de la chorale d'école en période 2. Les enseignantes mèneront la chorale d'école le lundi matin à 9h00.

La dumiste interviendra dans l'école en période 5 pour travailler spécifiquement avec chaque classe sur des objectifs ciblés.

7) Les questions/informations diverses.

La restauration scolaire : plusieurs parents sont très contrariés d'avoir vu servir au restaurant scolaire des mars glacés deux fois dans la période. Ce dessert très sucré est en plus trop gros pour des élèves de 3 -4 ans.

Mme Bosseins rassure les parents d'élèves élus : la mairie se rend bien à la commission de la préparation des menus avec deux diététiciennes. Le service scolaire achète environ 34000 repas à l'hôpital d'Embrun et au vu du nombre de repas préparés, il y a plusieurs contraintes, notamment le fait de satisfaire autant les élèves de maternelle que d'élémentaire. La différenciation n'est en effet pas possible. Par ailleurs plusieurs communes du canton sont livrées par l'hôpital et il faut satisfaire tout le monde.

Un parent d'élève s'inquiète également pour l'inscription au restaurant. Mme Bosseins confirme que la situation est un peu tendue depuis la rentrée de septembre et qu'il y a en effet une petite liste d'attente pour l'inscription à la cantine. Il y a de plus en plus d'élèves inscrits et il n'est pas envisageable de construire un nouveau bâtiment rapidement, d'autant que les effectifs globaux dans les écoles sont plutôt à la baisse. Cela étant, il n'est pas question pour l'instant que l'inscription au restaurant scolaire soit définie par des critères de situation professionnelle des parents comme indiqué par un parent d'élève car il s'agit d'une pratique non autorisée.

Les achats à prévoir pour année 2023-2024 :

- Ordinateur fixe pour le bureau.
- Poste de musique pour la classe de MS/GS2.

Information : la prévision des effectifs pour 2024-2025 : 34 PS, 30 MS et 26 GS (moyenne de 22,5 élèves par classe).

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 14 mars à 17h30.

Fin de la séance : 19h45

La directrice, Karine Salaün



La mairie, Wiebke Silve

